



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Plan pluriannuel d'orientation au collège

Une mobilisation de toute la communauté éducative pour favoriser des parcours d'orientation ambitieux

**2022 - 2025**



# Les enjeux du PPO au collège

L'accompagnement à l'orientation est l'affaire de tous : chaque acteur tire bénéfice à favoriser un accompagnement au long cours, concerté et partagé.

## Pour le chef d'établissement : Piloter la mise en œuvre de l'accompagnement à l'orientation

- Établir un diagnostic des pratiques en accompagnement à l'orientation dans l'établissement
- Renforcer l'accompagnement à l'orientation
- Piloter l'élaboration et la mise en place du programme d'orientation, en lien avec le projet d'établissement et le contrat d'objectifs, en créant une dynamique au sein des équipes éducatives : état des lieux, objectifs, mise en œuvre, évaluation
- Renforcer la concertation et la complémentarité entre les acteurs au sein de l'établissement, avec la Région, les partenaires du monde socio-économique en précisant le rôle de chacun
- Permettre aux élèves et aux familles de prendre leur place dans la construction du parcours

## Pour les équipes éducatives : Valoriser les pratiques et renforcer les initiatives d'accompagnement à l'orientation

- Connaître et faire connaître les actions existantes et les articuler avec les objectifs du projet d'établissement
- Renforcer l'accompagnement à l'orientation dans le but de déjouer les déterminismes et de favoriser la mobilité sociale en s'appuyant notamment sur des dispositifs spécifiques comme les Cordées de la réussite et les internats d'excellence
- Proposer un accompagnement attentif des élèves et des familles les plus éloignées de l'école
- Veiller à l'individualisation du parcours de l'élève et à la mise en perspective des actions dans la construction du parcours de l'élève
- Ancrer les actions dans toutes les disciplines
- Promouvoir l'évaluation formative et mettre en relief les compétences développées par l'élève
- Utiliser les supports pédagogiques élaborés par l'ONISEP (FOLIOS, ETINCEL)
- S'approprier les indicateurs liés à l'orientation, à l'affectation, la poursuite d'études et l'égalité filles-garçons
- Mieux connaître les partenaires du monde économique professionnel et associatif dans l'objectif de les associer aux actions

## Pour les élèves : Développer la compétence à s'orienter « tout au long de la vie »

- Développer une meilleure compréhension du monde économique et professionnel, des métiers et des formations pour éclairer leurs choix d'orientation
- Construire une meilleure connaissance, confiance et estime de soi et développer l'ambition
- Identifier et déjouer les stéréotypes sociaux, territoriaux et de genre
- Élaborer une représentation équilibrée de la place des filles et des garçons, des femmes et des hommes au sein des filières de formation et des métiers
- Intégrer la notion de mobilité dans la construction de son parcours
- Renforcer la motivation et la réussite scolaire grâce à une prise de conscience des enjeux d'une orientation réfléchie et choisie
- Devenir progressivement acteur de son parcours d'orientation

## Pour les familles : Prendre sa place dans la construction du parcours d'orientation

- Connaître les actions menées dans l'établissement, leurs objectifs et bénéfices attendus
- Comprendre et s'approprier le fonctionnement du système scolaire et des procédures d'orientation et d'affectation
- Soutenir la construction du parcours de leur enfant

# La mobilisation de tous les acteurs

## pour accompagner le parcours d'orientation de l'élève

**L'équipe de direction** impulse, pilote, coordonne et assure le suivi opérationnel de la politique d'établissement.

**Les enseignants**, dans leurs pratiques pédagogiques, favorisent l'acquisition de connaissances et de compétences transversales au sein des disciplines et font entrer les élèves dans une dynamique de projet.

**Les professeurs principaux**, premier relais auprès des familles, assurent le suivi du parcours de l'élève et la coordination avec les autres membres de l'équipe éducative.

**Le ou la Psy-EN** contribue à l'ingénierie et la mise en œuvre d'un programme d'actions cohérent, structuré et progressif et apporte son expertise dans l'accompagnement au projet des jeunes et dans leur suivi individualisé.

**Le professeur ou la professeure documentaliste** développe les compétences des élèves en matière d'éducation aux médias et d'appropriation de l'information.

**Le ou la CPE**, par sa connaissance particulière de l'élève, apporte son expertise tout au long du parcours.

**Le référent ou la référente Egalité**, à travers son rôle de diffusion de la culture de l'égalité entre les hommes et les femmes, facilite la compréhension des enjeux d'une orientation sans stéréotypes de sexe et contribue à améliorer la prise en compte des enjeux de mixité des filières et des métiers.

**Le référent décrochage scolaire** assure le relais entre les enseignants et le groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS). Par ailleurs, il connaît les interlocuteurs externes et peut coordonner des actions de prévention du décrochage à l'échelle de son établissement ou du territoire.

**Les familles** sont associées pour accompagner la construction du parcours et favoriser les choix éclairés des élèves. Leurs associations facilitent les relations avec les équipes.

**L'enseignant référent ou l'enseignante référente** pour la scolarisation des élèves en situation de handicap en lien avec la MDPH, apporte sa connaissance de l'élève et son expertise sur les besoins particuliers de ces élèves

**Les corps d'inspection** ont une action fondamentale qui vise à ancrer le parcours dans les disciplines et à accompagner sa mise en œuvre dans les établissements

**Le directeur ou la directrice de CIO**, au titre de la mission d'observation du territoire, contribue à la mise en cohérence des actions et mobilise les ressources territoriales au sein des réseaux d'établissements

**Les équipes de L'ONISEP** contribuent à la mise en œuvre des temps dédiés à l'orientation en concevant des ressources pédagogiques pour guider les élèves dans leur démarche d'orientation.

**Les partenaires du monde économique professionnel et associatif** sont impliqués dans la consolidation des connaissances et compétences des élèves par le développement de projets territoriaux

**Les coordonnateurs territoriaux de l'AROM** organisent des actions d'information sur les métiers et les formations ainsi que sur la mixité des métiers et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en direction des élèves et des familles.

**Les acteurs de l'enseignement supérieur** proposent des actions pour favoriser la connaissance des formations et accompagner la transition vers le supérieur